



Réfection de la toiture de l'église

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,



Une page de notre histoire collective s'est tournée en juillet 2022 avec la fermeture définitive de la classe unique de notre école élémentaire, en raison de la baisse continue des effectifs depuis plusieurs années.

La décision a été difficile, mais inéluctable car le nombre d'élèves ne permettait plus d'assurer les conditions garantissant un enseignement de qualité dans notre école.

Les enfants du village en maternelle et en primaire sont désormais scolarisés dans les écoles environnantes de Brion/Bussy-en-Othe, Laroche Saint-Cydroine, Joigny et Migennes.

2022 a vu également la dissolution du club du 3ème âge, après 45 ans d'existence, en raison de la situation sanitaire encore délicate, ainsi que de la baisse et du vieillissement des effectifs. Je remercie à cette occasion toutes les personnes qui ont œuvré durant ces décennies à animer ce club, à organiser des voyages, à réunir nos anciens tous les jeudis autour de jeux de cartes ou de société.

Notre commune dispose enfin d'une couverture mobile convenable sur l'ensemble de son territoire depuis l'installation d'une antenne de téléphonie mobile route de Brion.

Bien que mise en service quelques jours après la date limite imposée du 31 décembre 2022, elle sera définitivement alimentée en énergie électrique par un poste transformateur au plus tard début mars 2023.

L'année 2022 a vu la poursuite des investissements, avec notamment le remplacement des luminaires d'éclairage public par des lanternes à Leds sur l'ensemble de la commune, la réfection des couches de roulement de plusieurs rues, la création d'un espace cavurnes au cimetière.

En 2023, notre programme d'investissements comprendra la réalisation de travaux d'isolation par l'extérieur et de réfection des façades du bâtiment « salle polyvalente / mairie », l'aménagement des trottoirs route de Joigny, route de Laroche et rue de la Forêt en sortie de la commune, l'extension des réseaux d'éclairage public route de Laroche et rue de la Forêt, ainsi qu'un diagnostic des installations de traitement et du réseau d'assainissement collectif des eaux usées.

Ce diagnostic a pour objectif de définir l'état fonctionnel, structurel et d'étanchéité du système d'assainissement et de proposer un programme général de travaux afin de guider le Conseil Municipal dans la mise en œuvre d'une politique globale d'assainissement en fonction des caractéristiques du milieu récepteur, des critères économiques et des contraintes réglementaires.

Enfin, je vous présente au nom du conseil municipal, ainsi qu'à tous vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2023.

Laurent CHAT